



**Siège social** 533 rue des Madelinettes, 62370 AUDRUICQ 06 17 88 23 93- mail : [cdte62@ffe.com](mailto:cdte62@ffe.com) site internet : <http://cdte62.ffe.com>

facebook : <https://www.facebook.com/CDTE62>

**Président** : Philippe Gheeraert, **Vice-Présidente** : Claudine Dubarre, **Secrétaire**: Luc Dubarre, **-Trésorier**: Jean-Pierre Debreu **-Membres** : Manuel Accarie - Dorianne Hoguet - Dominique Van Niekerk

**Délégués** : Paul Bécu, Michel Codron, Jean-luc Cordonnier, Hervé Demoncourt, Laurent Ducrocq, Jacques Lallez, Stéphane Lemaire, Richard Oscilawski, William Van Niekerk,

## Lettre d'information du CDTE 62 n°68 le 12 Septembre 2022

### EQUIRANDO 2022 : c'est fini.....ou presque

Le voici résumé en quelques chiffres : le plus grand rassemblement européen de cavaliers et de meneurs pratiquant l'équitation de pleine nature a réuni plus de 1 000 Equirandins, plus de 830 chevaux, 1200 personnes au repas de gala, au moins 140 bénévoles (monopolisés pour certains depuis des mois), 1 100 piquets de balisage, 20 tonnes de foin.... le budget en est conséquent, parmi certaines lignes on trouve : la restauration : 147 000€ , les chapiteaux : 85 000€, les sanitaires : 46 000€, la fourniture d'électricité : 30 000€ etc etc.

Et pour terminer on peut citer le département du Pas de Calais comme département le plus représenté en nombre d'équirandins.

Le Comité Régional de Tourisme Equestre des Hauts de France souhaite vous remercier pour votre enthousiasme, votre bonne humeur, votre implication et vos sourires et la superbe ambiance lors des soirées du vendredi et du samedi. Mais nous aussi, on peut dire un grand Merci à Jean Pierre sans qui cet Equirando n'aurait jamais vu le jour.

Une aide financière sera octroyée à chaque équirandin licencié dans les Hauts de France. Celle-ci transitera par leur structure d'affiliation et sera versée par le CRE (Comité Régional d'Équitation). A charge à chaque équirandin de se rapprocher de sa structure à partir du 15 octobre.

### Du coté des rallyes :

Le premier semestre a été un plein succès pour les rallyes. Nous souhaitons le même enthousiasme pour la seconde partie de l'année, même si nous vous annonçons l'annulation du rallye de la St Hubert à Moule le 2 Octobre.

Nous rappelons aux organisateurs s'ils ne l'ont pas encore fait, de nous transmettre leur compte rendu, et pour ceux qui connaissent la date de leur manifestation pour 2023 de nous communiquer leur date.

### Rallye d'Olhain

Le rallye d'Olhain, organisé par le CDTE 62, en partenariat avec la base de loisirs aura lieu le dimanche 9 Octobre 2022 avec cette année le retour au gué de Caucourt.

Les informations et inscriptions sont possibles au siège (03 21 82 17 94) ou chez Jean-Pierre Debreu (tel : 07 88 35 35 01). Il y a un tarif préférentiel pour ceux qui s'inscrivent avant le 03 octobre.

La DUM n°549 est ouverte sur le site de la Fédération. Le bulletin d'inscription est joint à cette lettre.

**Petit plus cette année, si vous le souhaitez, le rallye sera attesté sur votre livret électronique de randonnée et au retour des jurys vous permettront de valider vos connaissances par un galop de pleine nature (à condition de nous prévenir avant le 05 octobre 2022 de votre souhait)**

**Attention** : seules les personnes en possession d'une licence en cours de validité pourront s'inscrire à ce rallye, dans le cas contraire une majoration de 10€ sera proposée pour enregistrer une licence verte ou vous pourrez prendre directement votre licence sur place.

Nous vous donnons rendez-vous au départ de la base pour les consignes et café, dans le respect des règles sanitaires.

**Le carnet de randonnée** est simple d'utilisation, il permet de valider les jours de randonnée effectués. L'ensemble des cavaliers ont accès au détail de leurs randonnées dans leur espace personnel, la page cavalier FFE.

*Pourquoi valider les jours de randonnée ?* Pour entrer en formation ATE ou pour passer les brevets de tourisme équestre comme le 1er Bivouac ou le Brevet de Randonneur de Bronze vous devez avoir effectué un certain nombre de jours de randonnée. Le contrôle de ces journées est simplifié par l'intermédiaire du carnet de randonnée électronique. La validation se fait par tout encadrant (accompagnateur, guide ou enseignant) disposant d'un code examinateur.

Le carnet de randonnée électronique vous permet tout simplement de garder une trace de toutes vos randonnées.

## **Formation :**

*Organisateur de manifestation de pleine nature* : Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) du Pas de Calais organise une formation « être organisateur de manifestation des sports de pleine nature » du Lundi 24 Octobre à 9h au vendredi 28 octobre 2022 à 12h30 (4,5 jours) à la MDADT (Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial) de Wimille. Parmi les thèmes abordés il y a les bases (Présentation de la politique départementale du développement maîtrisé des sports de nature), les réglementations (Sécurité et secours, base réglementaire des associations, les procédures de déclarations auprès de l'Etat), les enjeux environnementaux (Natura 2000, usages des espaces naturels protégés et modalités d'autorisation), l'éco-responsabilité...

*Les Galops de Pleine Nature* ont pour objectif de former des cavaliers d'extérieur compétents qui atteindront au cours des différents niveaux l'autonomie nécessaire pour se déplacer à cheval en toute sécurité.

Ces Galops fédéraux reprennent dans leur progression les fondamentaux de l'équitation. Ils sont articulés autour de cinq parties : la pratique à cheval en extérieur, les connaissances générales (harnachement, topographie, faune et flore), les soins, la connaissance du cheval et la pratique équestre à pied.

Un Galop ne peut être validé que si le candidat obtient le minimum de points requis à chaque épreuve.

Le programme détaillé des Galops® de Pleine Nature est à retrouver dans la partie Galops® de spécialités sur la page des Galops® de la FFE.

L'indication de diplôme sur votre licence atteste de votre niveau d'équitation, et donc facilite votre intégration dans une structure autre que la vôtre (par exemple, si vous partez en vacances et souhaitez faire une randonnée...).

Nous vous rappelons que l'organisation par les clubs de stages de galops de pleine nature peut bénéficier d'une aide financière de la part du CDTE.

## **Renouvellement licence :**

Avec la rentrée, nous changeons de millésime. La licence 2023 est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 décembre 2023.

Donc pour tous ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur licence pour ce nouveau millésime, un petit rappel et si vous avez des amis qui sont tentés par l'aventure du cheval, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne qui enregistre votre licence (moniteur, responsable de club ou association...).

La licence « Tourisme Equestre » offre les mêmes avantages et possibilités (concours etc..) qu'une licence « Cheval » ou « Poney », et en plus elle vous permet de recevoir gratuitement la revue « L'Estafette ».

Vous pouvez sur votre espace personnel de cavalier sur le site internet de la Fédération Française d'Equitation ([www.ffe.com](http://www.ffe.com)) en accédant avec votre numéro de licence et votre code SIF (4 chiffres) indiqué sur votre licence, enregistrer votre adresse mail ou demander à la personne qui a enregistré votre licence de le faire. Maintenant la Fédération envoie directement des infos aux cavaliers (Notamment au moment de l'enregistrement de votre licence, vous recevez un mail de confirmation).

Le Tourisme Equestre est composé de nombreux cavaliers dit indépendants qui doivent se rattacher à une association ou à un club pour être fédéré. Or il s'avère que certains clubs refusent catégoriquement la prise de licences pour ces cavaliers.

Alors si tel est le cas, deux solutions s'offrent à vous pour y remédier : 1- Contacter l'association la plus proche de chez vous et sollicitez les pour obtenir la licence, ou 2- n'hésitez pas à rejoindre l'ACMI (Association de Cavaliers et Meneurs Indépendants) qui vous prendra en charge (Tel 03 21 82 17 94).

## **Site internet :**

Notre nouveau site internet « [cdte62.ffe.com](http://cdte62.ffe.com) » après quelques soucis techniques est stabilisé. Nous y retrouvons notamment les fiches d'itinéraires, vos informations que vous nous communiquez (rallyes, formations, hébergements ...).

N'hésitez pas à communiquer toute information utile à notre discipline afin d'étoffer nos plateformes numériques et aussi vos suggestions pour améliorer le site.

## **Envoi de courrier :**

L'envoi de cette lettre représente un poste important dans notre budget et comme vous le savez les tarifs postaux ne cessent d'augmenter. Alors se pose la question de son maintien, cela n'est peut-être plus adapté au monde d'aujourd'hui.

D'autres moyens de communication existent. N'hésitez pas à nous communiquer une adresse mail vers laquelle on vous enverra la lettre. Mais il faut répondre aux critères de toucher le public le plus large, sans oublier nos membres non connectés. Soumettez nous vos suggestions...

Très cordialement

Le CDTE 62